



Don le Represente Requierre Contenant huit feuillets
 Car moy Commis a l'office de Controllleur des
 Requierres et Extraits des baptêmes Mariages
 Et Sepultures Crier par Edict du Mois june 1705
 Dans l'estendue du diocese de Toulou pour tenir
 a la parroisse de nostre dame d'abon d'anry
 Du feu de la garde pendant l'annee 1715 seulement
 fait a Toulou cile l'acte d'exempte Mil sept
 cens quatorze recue de M. Crainstard Vicare
 une furee six sols

Mariage
 de Joseph fourmier

Le huitieme jarniat mille sept cens quinze Le
 mariage accorde entre Joseph fourmier age d'environ
 vingt et trois ans fils de Jean fourmier baptiste et de Anne
 Martine d'une part, et Catherine Rose fally agee
 d'environ vingt et quatre ans fille de francou et
 de Jeanne Anne Jeanne tout de ce present lieu de
 la garde d'autre, a été celebre dans l'eglise
 parroissiale apres tel foid publicatlon faitel en
 presence de nous l'exte et des patrons et temoins
 requis et soussignez. aprel ausir exige leur mutuel
 Contentement, nous les avons mariez selon le Rit
 de nostre sainte mere l'eglise Catholique apostolique
 et Romaine. Inboins Maitres, francou frile, honnoré
 Laly et marie Laly temoins ont signe aprel moy.
 Reynold Cur, A marseille Hise. T. Lary
 plary